

Séance du 18 septembre 2014 à 19 heures

Commune de Cahors – Salle Henri Martin

Aujourd'hui, Jeudi dix-huit septembre deux mille quatorze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni à la Commune de Cahors –Salle Henri Martin

Etaient présents :

58 titulaires dont 4 possédant une procuration
4 suppléants dont 0 possédant une procuration

- TITULAIRES ET SUPPLEANTS :

ARCAMBAL
BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

M. LABRO Didier (tit), Mme TEULIERES Marcelle (tit),
M. PARNAUDEAU Willy (tit),
M. RAFFY Gilles (tit),
M. SEGOND Dominique (tit),
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (tit), M. MUNTE Serge (tit)
procuration de M. BOUILLAGUET Vincent (tit), Mme LASFARGUES
Geneviève (tit), M. SIMON Michel (tit) procuration de Mme
FAUBERT Françoise (tit), Mme BOUIX Catherine (tit), M. SAN
JUAN Alain (tit), Mme BOYER Noëlle (tit), M. TESTA Francesco
(tit), M. COLIN Henri (tit), M. DELPECH Bernard (tit), Mme LOOCK
Martine (tit) procuration de Mme LENEVEU Hélène (tit), M.
COUPY Daniel (tit), Mme BONNET Catherine (tit), M. HUREAUX
Roland (tit), Mme RIVIERE Brigitte (tit), Mme LE QUENTREC
Yannick (tit), Mme EYMES Isabelle (tit),

CAILLAC
CALAMANE

M. TILLOU José (tit),
M. DUJOL Jean-Paul (tit) procuration de Mme DESSERTAINE
Brigitte (tit),

CATUS
CIEURAC
COURS

M. TAILLARDAS Claude (tit), M. VAZ Victor (tit),
M. PEYRUS Guy (tit),
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine (tit), M. MOLESIN Jean-Pierre
(sup),

CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES

M. JOUCLAS Guy (tit), M. FOURNIER Christian (tit),
M. TREIL Jean (tit),
M. PETIT Jean (tit), Mme BOURDARIE Paulette (tit),
Mme VALETTE Roselyne (tit), M. PLANAVERGNE Jean-François
(sup),

FRANCOULES
GIGOZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
PRADINES

M. GUILLEMOT Jean-Luc (tit),
M. MOLINIE Romuald (tit),
M. CANCEIL Philippe (tit), Mme SOLIVERES Hélène (sup),
M. JARRY Daniel (tit),
Mme ARNAUDET Véronique (tit), M. CORMANE Jean-Pierre (tit),
M. NOUAILLES Serge (tit),
M. MOUGEOT Jean-Paul (tit), Mme VANBESIEN Joëlle (tit),
Mme SIMON-PICQUET Agnès (tit),
M. REIX Jean-Albert (tit),
M. SABOT Aimé (tit),
M. PRADDAUDE Jean-Paul (tit),
M. DIZENGREMEL Ludovic (tit),
M. MARRE Denis (tit), M. STEVENARD Daniel (tit), Mme LAPORTE-
CAVELLE Véronique (tit),
M. MIQUEL Gérard (tit),
M. FIGEAC Philippe (tit),
M. BORIES Olivier (tit),
M. DESTRUEL Jacques (sup),
M. PECHBERTY Jean-Jacques (tit),
M. LAVAU Pascal (tit), M. DIOT Fabrice (tit),
M. ANNES Jean-Pierre (tit),
M. HEE Gérard (tit),

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

DIRECTION TECHNIQUE – Transports – Déplacements

Objet : Opération d'aide à l'acquisition de cycles pour les habitants du Grand Cahors

A été adopté à L'UNANIMITE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 18/09/2014
Rapporteur : Romuald MOLINIE

Rédacteur : Lola LE MOIGN
Service : Déplacements Transports

Objet : Opération d'aide à l'acquisition de cycles pour les habitants du Grand Cahors

Mesdames, Messieurs,

Dans la continuité des actions menées en faveur du développement de l'usage du cycle et face au succès des éditions 2012 et 2013, le renouvellement de l'opération de promotion de l'usage du vélo, via la mise en place de bons d'achat à l'acquisition de cycles, est envisagée pour les habitants du Grand Cahors.

L'objectif est de créer un partenariat entre notre établissement et les marchands de cycles du territoire communautaire qui auront répondu favorablement à la proposition du Grand Cahors, afin d'aider un maximum de 20 acquisitions. Le montant de l'aide sera équivalent à 15 % d'une valeur plancher avec une majoration de 15 % pour les étudiants et les personnes non imposables qui feront l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE) et de 25 % lorsqu'il s'agira d'un vélo urbain tous chemins (VTC) ou d'un vélo pliable avec une majoration de 25 % pour les étudiants et les personnes non imposables.

Montants des aides à l'achat de cycles					
Valeur plancher € TTC		Valeur plafond d'aide € par vélo <u>neuf</u>		Nombre MAXIMUM de vélos aidés	TOTAL €
VAE	1 000	VAE _ Grand public	150	8	1 200
		VAE _ Etudiant/non imposable	300	2	600
VTC Vélo pliable	200	Vélo _ Etudiant/non imposable	100	4	400
		Vélo _ Grand public	50	6	300
				20	2 500

Le nombre de 20 vélos neufs aidés pourra être modifié, selon le type de vélos vendus par catégorie de bénéficiaires, dans la limite de l'enveloppe de 2 500 €.


Un conventionnement Grand Cahors - marchands de cycles (souhaitant s'engager dans la démarche) permettra de proposer une aide à l'achat (définie par la Communauté) sur le prix de vente. Le montant de cette aide sera refacturé au Grand Cahors par les marchands de cycles. L'opération est prévue sur la période du vendredi 19 au samedi 27 septembre 2014.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver les modalités de réalisation de cette action « aide à l'achat de cycles » pour les habitants du Grand Cahors ;
- b- De valider la convention de partenariat, ci-annexée, entre notre groupement et les marchands de cycles souhaitant s'engager dans la démarche et tout acte afférent ;
- c- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer cette convention et tout acte afférent.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.


Le Président,
Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE